



**42e REUNION MINISTERIELLE DU COMITE CONSULTATIF
PERMANENT DES NATIONS UNIES CHARGE DES QUESTIONS
DE SECURITE EN AFRIQUE CENTRALE (UNSAC)**

Bangui, République centrafricaine, 06 – 10 juin 2016

Tous les communiqués de presse publiés par l'Unité de l'Information publique



**BP : 23773 Libreville, Gabon | +(241) 05 72 23 23 | piounoca@un.org
<http://unoca.unmissions.org> | twitter.com/UNOCA_NEWS**

UNSAC : Bangui accueille la 42e réunion ministérielle sur les questions de sécurité du 6 au 10 juin

Libreville (Gabon), 1er juin 2016 – La 42e réunion ministérielle du Comité consultatif permanent des Nations Unies chargé des questions de sécurité en Afrique centrale (UNSAC) aura lieu du 6 au 10 juin 2016 à Bangui, la capitale de la République centrafricaine (RCA). L'UNOCA, qui assure le Secrétariat dudit Comité depuis mai 2011, a pris les mesures habituelles pour apporter l'appui nécessaire au pays hôte afin de garantir le succès des travaux.

Ces travaux commenceront le 6 juin avec la réunion des experts. Pendant trois jours, ils feront le tour d'horizon des dossiers sécuritaires de la sous-région : piraterie maritime dans le golfe de Guinée, prolifération des armes légères et de petit calibre, phénomène du braconnage et du trafic illégal des espèces sauvages, tensions électorales, trafic des drogues, criminalité transnationale organisée, groupes armés et terroristes, etc. Dans ces derniers chapitres, la lutte contre Boko Haram et l'Armée de résistance du Seigneur (LRA) font partie des points qui mobiliseront l'attention des participants. La Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC) présentera une revue permettant d'avoir une idée générale sur ces questions. Au-delà des derniers développements politiques, institutionnels et humanitaires dans la sous-région, l'exposé mettra en lumière les enjeux liés à la gouvernance, aux droits de l'homme, à la sécurité intérieure et transfrontalière. Un expert de la CEEAC proposera aussi un état de la situation géopolitique dans les onze pays membres (Angola, Burundi, Cameroun, République centrafricaine, Congo, République démocratique du Congo, Gabon, Guinée équatoriale, Rwanda, Sao Tomé et Príncipe, Tchad).

A l'issue de leurs réflexions et discussions, les experts adopteront un rapport qui sera soumis à l'appréciation des Chefs de délégations lors de la session ministérielle. L'ouverture officielle de ladite session est prévue le 9 juin – en présence du Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afrique centrale, Chef de l'UNOCA, M. Abdoulaye Bathily, qui lira le message de circonstance de M. Ban Ki-moon. Un nouveau bureau du Comité sera mis en place à cette occasion. Selon les usages, la présidence tournante, actuellement assurée par le Ministre gabonais des Affaires étrangères, sera confiée à son homologue centrafricain pour six mois. Ce sera alors la deuxième fois que la RCA assumera cette responsabilité depuis que l'UNOCA est chargé du Secrétariat de l'UNSAC. Elle en avait déjà pris les commandes à l'issue de la 33e réunion tenue du 5 au 9 décembre



2011 à Bangui. C'est au cours de cette session historique que les Etats membres avaient adopté « la Déclaration sur une feuille de route pour la lutte contre le terrorisme et la non-prolifération des armes en Afrique centrale ». Le suivi de la mise en œuvre de cette Déclaration a abouti au développement puis à l'adoption d'une stratégie régionale de lutte contre le terrorisme et la prolifération des armes légères et de petit calibre en Afrique centrale. Ce

processus a été conclu à Libreville (Gabon) lors de la 41e réunion en novembre 2015.

Mis en place le 28 mai 1992 par l'ONU (à la demande de la CEEAC), l'UNSAC a pour mission de promouvoir la limitation des armements, le désarmement, la non-prolifération et le développement en Afrique centrale. Il mène également des activités de reconstruction et de renforcement de la confiance entre les Etats membres. A cet égard, le Chef de l'UNOCA réaffirme son soutien aux efforts que ces Etats déploient afin d'atténuer les tensions et les conflits, de favoriser la paix, la stabilité et le développement durables dans la sous-région.

Afrique centrale : l'ONU et les Etats membres de l'UNSAC pour une paix durable en République centrafricaine

Libreville (Gabon)/Bangui (RCA), 10 juin 2016 – L'examen de la situation géopolitique et les discussions sur les activités des groupes terroristes ainsi que sur les menaces à la stabilité de la sous-région étaient au cœur des préoccupations lors de la 42e réunion ministérielle du Comité consultatif permanent des Nations Unies chargé des questions de sécurité en Afrique centrale (UNSAC) tenue à Bangui, la capitale de la République centrafricaine (RCA), du 6 au 10 juin. Une attention particulière a été accordée à la reconstruction de la RCA. Dans une Déclaration adoptée à l'issue des travaux, les participants ont noté avec satisfaction « l'amélioration de la situation sécuritaire sur toute l'étendue du territoire en dépit de nombreux défis qui restent à relever et qui appellent la vigilance des Etats membres du Comité et de l'ensemble de la communauté internationale ».

Les chefs de délégation, essentiellement composés des Ministres des Affaires étrangères et de leurs collègues en charge des dossiers liés à la sécurité, ont par ailleurs salué le retour à l'ordre constitutionnel suite à la mise en place des nouvelles institutions issues des législatives et de la présidentielle tenues entre décembre 2015 et mars 2016. Ils ont exhorté « tous les acteurs politiques ainsi que les organisations de la société civile à participer au dialogue et à s'engager effectivement dans le processus de désarmement, démobilisation, réinsertion et rapatriement (DDRR), afin de jouer pleinement leur rôle dans le renforcement de la démocratie et de la consolidation de la paix » en RCA.

Le Secrétaire général des Nations Unies, M. Ban Ki-moon, a lancé un appel allant dans le même sens. Dans un message lu le 9 juin par Mme Diane Corner, sa Représentante spéciale adjointe en RCA, il a plaidé pour que toutes les parties prenantes continuent « à mettre l'accent sur les mesures visant à parvenir à une paix durable en République centrafricaine », y compris dans le cadre de l'UNSAC. La Mission multidimensionnelle intégrée de stabilisation des Nations Unies en République centrafricaine (MINUSCA) a fait une présentation permettant d'apprécier le niveau d'engagement de l'ONU dans cette dynamique. Les principales priorités du Gouvernement ont été passées en revue, avec une insistance sur la nécessité de soutenir les réformes concernant la gouvernance, la sécurité, l'état de droit, les droits de l'homme, la lutte contre l'impunité et la réconciliation nationale.

Dans ce contexte, et au regard de l'environnement politique sous-régional, M. Ban Ki-moon a, une fois de plus, exprimé le vœu que des efforts soient faits pour éviter les actes de violence provoqués par les tensions liées aux élections. Il a rappelé que de telles crises constituent un frein pour le développement et l'intégration régionale. « J'appelle les dirigeants et les citoyens à œuvrer en toute bonne foi afin de parvenir à un règlement pacifique de ces différends, d'une manière qui soit propice au dialogue et conforme aux cadres juridiques, aux normes démocratiques et aux aspirations plus vastes de l'électorat », a souligné le Secrétaire général de l'ONU, rassurant les Etats membres de l'UNSAC de la disponibilité du Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (UNOCA) à continuer d'accompagner leurs initiatives et leurs actions dans ce domaine. Son Représentant spécial, Chef de l'UNOCA, M. Abdoulaye Bathily, présent aux assises de Bangui, précise que cet appui s'étend sur plusieurs autres fronts, en particulier la lutte contre la piraterie maritime dans le golfe de Guinée, le braconnage, le terrorisme et les groupes armés (Boko Haram et l'Armée de résistance du Seigneur/LRA), etc.

La 43e réunion de l'UNSAC, prévue à Sao Tomé avant la fin de l'année 2016, permettra de faire une nouvelle évaluation du chemin parcouru dans la lutte contre ces menaces transversales ainsi que des efforts entrepris pour consolider la paix dans la sous-région. Ils examineront aussi à nouveau la situation financière préoccupante du Comité, laquelle a fait l'objet d'une Déclaration adoptée à Bangui et suggérant aux Chefs d'Etat et de Gouvernement de « se prononcer sur le caractère contraignant de la contribution de chaque Etat membre du Comité [10 000 dollars US par an] en vue d'en assurer le fonctionnement optimal et efficient ».

En attendant, la RCA assurera la présidence tournante du Comité pour les six prochains mois. Le Gabon lui a en effet passé le témoin lors de la cérémonie officielle d'ouverture de la 42e session ministérielle présidée le 9 juin par M. Simplicie Mathieu Sarandji, Premier Ministre centrafricain.

Sao Tomé-et-Principe s'installe à la première vice-Présidence de l'UNSAC, le Cameroun à la deuxième vice-Présidence et le Rwanda devient Rapporteur.

¹ Angola, Burundi, Cameroun, République Centrafricaine (RCA), Congo, République démocratique du Congo (RDC), Gabon, Guinée équatoriale, Rwanda, Sao Tomé et Principe, Tchad.